

Éco-Lien



Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)

Septembre 2004

Volume 7, Numéro 1

Le mot du président

L'économie de la région Chaudière-Appalaches est très diversifiée: un secteur agricole fort, une importante activité forestière et une industrie manufacturière dynamique. Notre développement repose donc sur des assises économiques solides.

À la suite des consultations tenues lors de la révision de la Planification stratégique pour 2002-2007, les leaders de la

région ont convenu, en juin 2002, de poursuivre le développement économique en prenant également en considération les dimensions sociales et environnementales. Ainsi, l'intégrité de l'environnement, l'équité sociale au même titre que l'efficacité économique seront intégrées de façon harmonieuse afin que les générations futures puissent bénéficier des mêmes ressources que la génération présente.

Le 29 août dernier, lors du Forum organisé par la Conférence régionale des élus en Chaudière-Appalaches, Mme la ministre Lyne Beauchamp, représentante du Conseil des ministres déclarait dans son rapport de fin de journée qu'elle était heureuse de constater que les citoyens de

Chaudière-Appalaches étaient favorables à la mise en oeuvre du développement économique de leur région dans une perspective de développement durable.

Reste la mise en oeuvre du développement durable et malgré que nous ayons fait un grand pas en terme d'acceptation du concept, nous constatons qu'il y a encore une hésitation. Certains sont d'avis qu'il s'agit là d'un obstacle au développement économique.

Voilà une question que le Conseil régional de l'environnement voudra discuter au cours de la prochaine année avec la Conférence régionale des élus, responsable dorénavant du développement de la région.



Guy Lessard, président du CRECA

Planifier le transport des matières dangereuses : une nécessité

Le déraillement de l'Ultra-train survenu le 17 août dernier sur le territoire de la Grande plée Bleue amène à nouveau un questionnement sur le transport des matières dangereuses et la sécurité. Chaque jour, sur le territoire de Chaudière-Appalaches des quantités importantes de matières dangereuses, parmi lesquelles les combustibles, sont transportées sur les

routes, les réseaux ferroviaires et par bateau. Les écosystèmes et les populations sont ainsi exposés au risque de déversement.

L'accroissement de la demande pour différents produits se traduit invariablement par une augmentation du transport. Il devient essentiel de s'interroger sur la capacité des réseaux actuels

d'absorber cette augmentation. L'une des pistes de solution réside dans la planification à long terme du transport, ainsi que dans la mise en place de nouveaux systèmes de transport. Les autorités responsables devront certainement se pencher sérieusement sur ces questions dans les mois et les années à venir.— Julie Boudreau

Dans ce numéro :

Rapport d'activités	2
Plan d'action	4
Plan de restauration des habitats du Saint-Laurent en Chaudière-Appalaches	5
Liste des membres 2004-2005	6
Dossiers à suivre...	7
Agenda	8

Sommaire :

- *Rapport d'activités* : Ce rapport met en lumière la diversité des activités et des champs d'action du CRECA.
- *Plan d'action* : Présentation des grandes lignes des actions que le CRECA entend poursuivre et mettre en oeuvre pour la prochaine année.
- *Dossiers à suivre...* : projet de terminal méthanier à Beaumont et rapport de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise.

Rapport d'activités 2003-2004



Extrait du rapport d'activités adopté lors de l'AGA tenue le 8 juin 2004

Ce rapport met en lumière la diversité des activités et des champs d'action de l'organisme. La promotion du développement durable demeure toujours le principal objectif du CRECA et le rapport annuel le reflète bien.

Activités de communication et de concertation

Le CRECA a été dynamique au point de vue des communications, et ce, dans plusieurs dossiers d'importance pour la région. Ainsi, le CRECA a diffusé des communiqués de presse :

- Communiqué sur la poursuite du projet de conservation des milieux humides forestiers (23 juin 2003) ;
- Communiqué sur l'acquisition du boisé Davida par Ultramar (23 septembre 2003) ;
- Communiqué sur le rapport du BAPE sur la production porcine (octobre 2003) ;
- Communiqué conjoint MARS-CRECA sur les travaux du pont temporaire du CN à Montmagny (9 mars 2004).

Le CRECA a aussi tenu des conférences de presse :

- Conférence de presse sur le projet de conservation des milieux humides forestiers (2 décembre 2003) ;
- Conférence de presse conjointe avec des membres de la Table de concertation sur le milieu forestier de Chaudière-Appalaches sur les enjeux du milieu forestier (22 mars 2004).

Le CRECA a participé à des entrevues radiophoniques :

- Entrevue sur le projet de conservation des milieux humides forestiers (juin 2003) ;
- Entrevues concernant diverses questions environnementales.

Par ailleurs, le CRECA a publié deux bulletins *Éco-Lien* (mai et octobre 2003). L'organisme a également effectué une reconfiguration de son site Web et en a fait une mise à jour régulière.

En ce qui a trait aux activités de concertation, le CRECA a poursuivi son action de manière remarquable en 2003-2004. Ainsi, l'organisme a participé aux travaux des comités suivants :

- CRCD Chaudière-Appalaches ;
- Comité permanent de liaison avec la communauté – Ultramar ;
- Comité de suivi du programme d'assainissement d'Alex Couture ;
- Table de concertation sur le milieu forestier de Chaudière-Appalaches ;
- Comité multipartite en gestion des fumiers et agriculture durable en Chaudière-Appalaches ;
- COBARIC ;
- COGESAF ;
- GROBEC ;
- Association des riverains du Grand Lac Saint-François ;
- Comité sur la recherche d'eau potable pour la ville de Thetford Mines ;
- Comité pour l'élaboration d'une Politique sur la gestion de l'eau à Thetford Mines ;
- Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac ;
- RNCREQ.

Activité spécifique

En vue d'améliorer l'action des administrateurs du CRECA et d'administrateurs oeuvrant dans d'autres ONG de la région, le CRECA a offert en collaboration avec le RNCREQ un *Atelier de développement des connaissances des administrateurs*.

Priorités

À chaque année, le CRECA met à jour son plan d'action axé sur diverses priorités. Le CRECA a orienté ses activités pour les huit priorités présentées ci-dessous. Il est à noter que les activités du CRECA recoupent parfois plusieurs priorités d'action.

Agroenvironnement

- Rédaction et présentation d'un mémoire sur le développement durable de la production porcine au Québec dans le cadre des audiences du BAPE ;
- Rédaction pour le RNCREQ d'un avis envoyé au ministre de l'Environnement concernant les suites qui seront données au rapport du BAPE sur la production porcine ;
- Participation au projet régional de plate-forme expérimentale sur les technologies de traitement des déjections animales ;
- Participation au projet Agriso en Chaudière-Appalaches.

Développement durable

- Promotion du développement durable à l'échelle régionale par le biais des différents comités auxquels participe le CRECA.

Gestion de l'eau

- Appui et participation aux organisations de rivière et conseils de bassin versant de la région ;
- Participation à la mise en place d'une Politique de gestion durable de l'eau à Thetford Mines.

Rapport d'activités 2003-2004

Gestion et valorisation des matières résiduelles

- Poursuite de la mise en application du plan de régionalisation des matières recyclables en Chaudière-Appalaches ;
- Participation à l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de l'Amiante.

Énergie, qualité de l'air, changements climatiques et transport

Développement durable des entreprises

- Participation aux comités Ultramar et Alex Couture.

Stratégie québécoise sur la diversité biologique

- Poursuite du *Plan de conservation, de protection et de mise en valeur des milieux humides forestiers dans la région de Chaudière-Appalaches*;
- Présentation de la position du CRECA face aux objectifs de protection et de mise en valeur des ressource

ces du milieu forestier proposés par le MRNFP, pour les plans généraux d'aménagement forestiers 2005-2010.

Aménagement du territoire et intervention auprès des municipalités

- Participation au Sommet de la planification stratégique de la Ville de Lévis ;
- Rencontre des MRC et municipalités concernées par le projet *Plan de restauration des habitats du Saint-Laurent en Chaudière-Appalaches* ;
- Participation aux travaux du comité technique de la MRC de la Nouvelle-Beauce sur la modification du RCI sur le déboisement ;
- Distribution d'une lettre aux membres de la Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de vie de la Ville de Lévis en vue d'établir une collaboration continue ;
- Élaboration du projet *Plan de restauration des habitats du Saint-Laurent en Chaudière-Appalaches*.

Le CRECA a effectué une reconfiguration de son site Web et en fait la mise à jour régulièrement. Visitez le www.creca.qc.ca !

Assemblée générale annuelle



C'est le 8 juin dernier qu'a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA).

Une vingtaine de personnes étaient présentes lors de cet événement. Deux nouveaux administrateurs se sont joints au conseil d'administration de l'organisme. Il s'agit de M. Alain Gaudreau, directeur de l'école L'Alizé de Saint-Jean-Chrysostome ainsi que M. Francis Lemieux, directeur général de Après...Récupération de Montmagny.

Plan d'action 2004-2005



Ce plan d'action a été adopté lors de l'AGA tenue le 8 juin 2004

Le CRECA vous présente les orientations de son plan d'action 2004-2005. Voici les grandes lignes des actions que l'organisme entend poursuivre et mettre en œuvre pour la prochaine année. La promotion du développement durable et la protection de l'environnement demeurent les principaux objectifs du CRECA.

Fonctionnement

Membership

- Consolider les réseaux déjà membres ;
- Développer des nouveaux réseaux dans les secteurs industriel et municipal, au niveau des organismes riverains et des groupes environnementaux.

Plan de communication

- Bulletins Éco-lien via Internet (4) ;
- Communications spécifiques (avis, mémoires, identification de problématiques) ;
- Événements médiatiques ;
- Conférences de presse ;
- Communiqués de presse ;
- Site Web du CRECA à l'intention des membres, des partenaires et du public en général ;
- Mise à jour de documents d'information et de communication.

Représentation du CRECA au sein des comités suivants :

- Comité multipartite en gestion des fumiers et agriculture durable en Chaudière-Appalaches ;
- Comité permanent de liaison avec la communauté d'Ultramar ;
- Comité de suivi du programme d'assainissement de l'usine Alex Couture ;
- Table régionale de concertation sur le milieu forestier ;
- RNCREQ ;
- COBARIC ;
- COGESAF ;
- GROBEC ;
- Zip du Sud-de-l'Estuaire ;

- Table d'harmonisation du Parc Frontenac ;
- Plan stratégique régional du développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire ;
- Conférence régionale des élus (CRÉ)?

Priorités

Agroenvironnement

- Participer au projet d'implantation d'une plate-forme expérimentale de traitement des déjections animales en Chaudière-Appalaches ;
- Mettre en œuvre un plan de communication en agriculture durable en relation avec le projet de plate-forme expérimentale.

Développement durable

- Rattacher cette priorité aux projets du RNCREQ concernant l'énergie, le développement durable, etc.

Gestion de l'eau

- Favoriser l'application de la *Politique de l'eau* ;
- Appuyer les organisations de rivière ou comités de bassin des rivières Chaudière, Etchemin, Boyer, Saint-François, Bécancour, du Sud et Beaurivage ;
- Participer aux activités d'organisations de rivière de la région ;
- Promouvoir la mise en place de politiques municipales de gestion de l'eau potable en Chaudière-Appalaches.

Réduction de l'usage de pesticides

- Soutien aux municipalités et MRC pour l'application du *Code de gestion des pesticides*.

Gestion et valorisation des matières résiduelles

- Poursuivre la mise en application du plan de régionalisation des matières recyclables, c'est-à-dire : consolider la phase I) mise en place du fonds régional et mise en marche de la phase II) inventaire, consolidation et développement d'entreprises de recyclage en Chaudière-Appalaches ;
- Promouvoir l'implantation de ressourceries sur le territoire de Chaudière-Appalaches ;
- Appuyer les démarches d'élaboration et de mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) ;
- Participer à la mise en place du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de l'Amiante.

Énergie, qualité de l'air, changements climatiques et transport

- Encourager l'économie d'énergie et l'efficacité énergétique (projet du RNCREQ) ;
- Promouvoir le transport en commun ;
- Appuyer les initiatives de régionalisation et d'intégration du transport collectif qui mettent à profit les différents modes de transport (liens intermodaux) ;
- Suivi de projets d'aménagement urbain ;
- Appuyer les démarches de mise en œuvre du Protocole de Kyoto sur les GES (2002), du Plan d'action visant les pluies acides, de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'est du Canada (1998), de l'Accord Canada – États-Unis sur la qualité

Plan d'action 2004-2005

de l'air – Précurseurs des précipitations acides (1991) et du Plan d'action NOX COV du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (1989) et annexe sur l'ozone (1998).

Stratégie québécoise sur la diversité biologique

- Réaliser le *Plan de restauration des habitats du Saint-Laurent en Chaudière-Appalaches* ;
- Appuyer et suivre les initiatives d'aménagement forestier durable ;
- Appuyer la formation d'un comité régional sur les aires protégées.

Aménagement du territoire et intervention auprès des municipalités

- Appuyer les initiatives de groupes ou comités de mise en valeur de sites d'intérêt ;
- Promouvoir le développement durable auprès des municipalités ;
- Promouvoir l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable.

Autre

- Tenue d'un gala d'excellence en environnement sous réserve de disponibilité des ressources financières et humaines requises.

Pour devenir membre, un formulaire est disponible sur le site Web du CRECA

Plan de restauration des habitats du Saint-Laurent en Chaudière-Appalaches

Le CRECA a débuté en avril dernier un nouveau projet : le *Plan de restauration des habitats du Saint-Laurent en Chaudière-Appalaches*. Ce projet vise, dans un premier temps, à caractériser des sites littoraux qui présentent des problèmes tels que l'érosion, la présence de plantes envahissantes et les aménagements anthropiques inappropriés. De plus, le projet permettra d'identifier des mesures de restauration à privilégier pour favoriser le maintien ou l'établissement d'habitats sur le littoral du Saint-Laurent entre Leclercville et Saint-Roch-des-Aulnaies.

La caractérisation des sites retenus est maintenant complétée. L'équipe de biologistes du CRECA rédige présentement un rapport où figureront des recommandations de restauration pour divers secteurs du littoral du fleuve Saint-Laurent. Ce rapport sera accessible au public dès la fin du projet. Surveillez notre site Web pour plus de détails. www.creca.qc.ca



Photo : Jean-François Allaire, ©CRECA

L'enrochement est une problématique touchant les habitats littoraux du Saint-Laurent

I N N E R G E X

Un producteur
d'énergie
renouvelable

Téléphone : (418) 832-7513 • Télécopieur : (418) 834-0595

Membres 2004-2005

Organismes environnementaux	Citoyens et corps privés	Gouvernements locaux et provinciaux	Organismes para-publics
Accueil Madore inc.	Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches	MAPAQ (8)	Cégep de Lévis-Lauzon
Amis de la vallée du Saint-Laurent	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière	Ministère des Transports (7)	Agence de dév. de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Ch.-App. (3)
Après récupération	Architectes Lafrance et Mailhot	Ville de Lévis (3)	Commission scolaire Beauce-Etchemin (63)
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique	Yves Bédard	MRC Beauce-Sartigan (17)	Commission scolaire des Navigateurs (55)
Association du Petit Lac Saint-François	André Bélisle	MRC Nouvelle-Beauce (12)	Commission scolaire de l'Amiante (25)
Ass. Sportive et de bienveillance du Lac de l'Est	Cartonek inc	MRC de l'Amiante (20)	Collège de la région de l'Amiante (Cégep)
Club des rendements optimums de Bellechasse	Chamard et associés	MRC de Bellechasse (21)	Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) Direction régionale de Chaudière-Appalaches
Comité de restauration de la rivière Etchemin	CLD des Etchemins	MRC Robert-Cliche (11)	
Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)	CLD de Lotbinière	MRC des Etchemins (14)	
Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)	CLD de la MRC de l'Islet	MRC de L'Islet (15)	
Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF)	CLD de la MRC de l'Amiante	MRC de Montmagny (15)	
Corporation environnementale de la Côte-du-Sud	CLD de Lévis		
Fédération québécoise de la faune, région Chaudière-Appalaches	CLD de la MRC de Montmagny		
Fondation Les oiseleurs du Québec	CLD de la Nouvelle-Beauce		
Groupement faunique du Triangle de Bellechasse	Composts du Québec inc.		
Mouvement des amis de la rivière du Sud (MARS)	Coop de fertilisation organique Fertior		
Parc national de Frontenac	Coopérative de gestion forestière des Appalaches		
Parc régional des Appalaches	Bruno Faucher		
Société de gestion du Parc régional Massif du Sud	Fonderie Bibby-Ste-Croix inc		
Récupération Frontenac	Raynald Gagnon		
SAMAR	Génivar inc.		
Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée Bleue	Gestion Forap		
Société VIA	Groupe GLD inc.		
	Innergex		
	Inspec-sol inc.		
	IPL inc.		
	Jean-Marie Labbé		
	Mirage/Boa-Franc		
	Promutuel Appalaches – Saint-François		
	Syndicat des producteurs de bois de la Beauce		
	Michel Tardif		
	Rachel Thériault		
	Trans Bio Tech		
	Ultramar Ltée		
	UPA de la Beauce		
	UPA de la Côte-du-Sud		
	UPA Lévis-Bellechasse, UPA Lotbinière-Mégantic		
	Pierre-Maurice Vachon		
	Victor Innovatex inc.		

**355
membres
au total**

Dossiers à suivre...

Projet de terminal méthanier à Beaumont Le CRECA sera vigilant

Le CRECA émet des réserves suite à l'annonce des études qui seront réalisées dans les mois à venir relativement au projet Rabaska, un projet de construction d'un terminal méthanier par Gaz Métro et ses partenaires, dans le secteur de Ville-Guay/Beaumont.

Pour la directrice générale du CRECA, Mme Julie Boudreau, : *«Le projet de terminal méthanier soulève de nombreuses questions en ce qui concerne la protection de l'environnement et la sécurité de la population avoisinante. Le processus d'évaluation environnementale et les consultations publiques annoncés par Gaz Métro apporteront certaines réponses. Toutefois, le CRECA sera*



Photo : Jean-François Allaire, © CRECA

extrêmement vigilant quant à la rigueur des études qui seront présentées et sera partie prenante des consultations publiques.»

Pour le promoteur, il semble que la zone à l'étude réponde aux critères spécifiques relatifs à l'implantation d'un terminal méthanier. Cependant, pour le CRECA, la localisation du projet dans le secteur de Ville-Guay/Beaumont ne représente pas nécessairement le meilleur choix en regard des impacts environnementaux appréhendés.

Rappelons que le développement durable se concrétise quand il existe un équilibre entre l'environnement, la société et l'économie. L'aspect économique ne peut avoir préséance sur la qualité de l'environnement.

La gestion de la forêt revue et corrigée Le CRECA présent à la Commission Coulombe



Le 20 mai dernier, le CRECA a présenté ses principales recommandations à Lac-Etchemin, aux audiences de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise.

Le CRECA souhaite que la *Loi sur les forêts* soit amendée pour viser l'atteinte systématique des critères de l'aménagement forestier durable présents dans le préambule de la loi. Ces critères sont entre autres : la conservation de la diversité biologique; le maintien et l'amélioration de l'état et de la productivité des écosystèmes forestiers; la conservation des sols et de l'eau et la prise en compte dans les choix de développement des préoccupations de la population.

Au chapitre de la conservation des forêts, le CRECA demande que la priorité, dans la région, soit accordée à la protection des forêts anciennes qui

constituent des écosystèmes d'une grande valeur. L'organisme demande également que la sélection des écosystèmes à protéger soit effectuée par un comité de gestion intégrée regroupant les parties concernées.

De plus, compte tenu de l'importance des enjeux de la gestion de la forêt, le CRECA réclame la création d'un *Bureau public de vérification forestière*, relevant de l'autorité du *Vérificateur général du Québec*, qui aurait pour mandat de surveiller l'ensemble de la gestion forestière au Québec, de garantir le respect du rendement soutenu et d'attester qu'il ne s'effectue pas de récoltes abusives dans la forêt publique.

Il est à noter que le rapport de la Commission est attendu en décembre prochain.



22, rue Sainte-Hélène
Breakeyville (Québec) G0S 1E2

Téléphone : 418-832-2722
Sans frais : 1-888-832-2722
Télécopie : 418-832-9116
Courriel : creca@creca.qc.ca
Site Internet : www.creca.qc.ca

Bulletin d'information du CRECA

Coordination et rédaction : Julie Boudreau et Josée Blouin
Mise en page : Josée Blouin

Dépôt légal—Bibliothèque nationale du Québec, 2004
© CRECA 2004

Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) est un organisme à but non lucratif (fondé en 1991).

Il vise au développement d'une vision régionale de l'environnement et du développement durable en favorisant la concertation de l'ensemble des intervenants régionaux.

Conseil d'administration

Guy Lessard, président
Récupération Frontenac

André Bélisle, vice-président
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Alain Gaudreau, secrétaire-trésorier
École de l'Alizé, c. scolaire des Navigateurs

Martin Paulette, directeur
Groupement faunique du Triangle de Bellechasse

Rachel Thériault, directrice
Innergex

Simon Arbour, administrateur
Mouvement des amis de la rivière du Sud

Yvon Bruneau, administrateur
Municipalité de Saint-Henri

Bruno Faucher, administrateur

Jean-Marie Laliberté, administrateur
Fédération UPA Lévis-Bellechasse

Francis Lemieux, administrateur
Après Récupération

Martin Loiseau, administrateur
Agence de mise en valeur des forêts privées
des Appalaches

Jean-Claude Marcoux, administrateur
Fédération québécoise de la Faune

Roberge Michaud, administrateur
Comité de restauration de la rivière Etchemin

Jocelyn Olivier, administrateur
Ville de Lévis

Michel Tardif, administrateur
Conseil de bassin de la rivière Etchemin

Agenda

15 au 17 septembre 2004

Le Compost... une Richesse ! ... Destination Gatineau. 14^e conférence nationale annuelle sur le compostage.

Renseignements et inscription : www.compost.org/ccConf2004Fr.html ou 1-877-571-4769

16 septembre 2004

Journée internationale de la protection de la couche d'ozone.

22 et 23 septembre 2004

27^e Symposium sur les eaux usées et le 16^e Atelier sur l'eau potable — Centre des Congrès Sheraton de Laval.

Programmation et inscription : www.reseau-environnement.com

17 et 18 novembre 2004

Rendez-vous 2004 sur la gestion des matières résiduelles au Québec — Centre des Congrès de Québec.

Informations : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/industrie/forum.asp

